



Je fais un don au profit de la fédération des Yvelines du Parti Communiste Français

Je libelle mon chèque au nom de : ADF PCF 78

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

N° de Tel : _____

N° portable : _____

Courriel : _____

Ce don est à renvoyer à la Fédération du PCF 78, 3bis Avenue Carnot 78190 Trappes :



Ce don vous donne droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable :

Lorsque vous faites un don de	Vous déduisez de votre impôt	Il vous en coûtera seulement
25 €	16,50€	8,50€
100€	66€	34€
500 €	330€	170€

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don.

Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés.

Vous bénéficiez, sur simple justification de votre identité, d'un droit d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Financement de la vie politique : Selon la loi n°88-227 du 11 mars 1988, modifiée, relative à la transparence financière de la vie politique (article 11-4) :

- Seules les personnes physiques sont habilitées à faire des dons à un parti ou groupement politique. Tout don de personne morale (entreprise, association, SCI, compte professionnel de professions libérales ou de commerçants...) est donc interdit.
- Les dons consentis par des personnes physiques dûment identifiées ne peuvent annuellement excéder la somme de 7 500 € par personne.
- Les contributions en espèces de plus de 150 € (cumulées sur un an) ne sont pas acceptées.

Protection des données personnelles : Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, veuillez adresser votre demande à PCF, 2 Place du Colonel Fabien, 75019 Paris ou contactez-nous par mail.